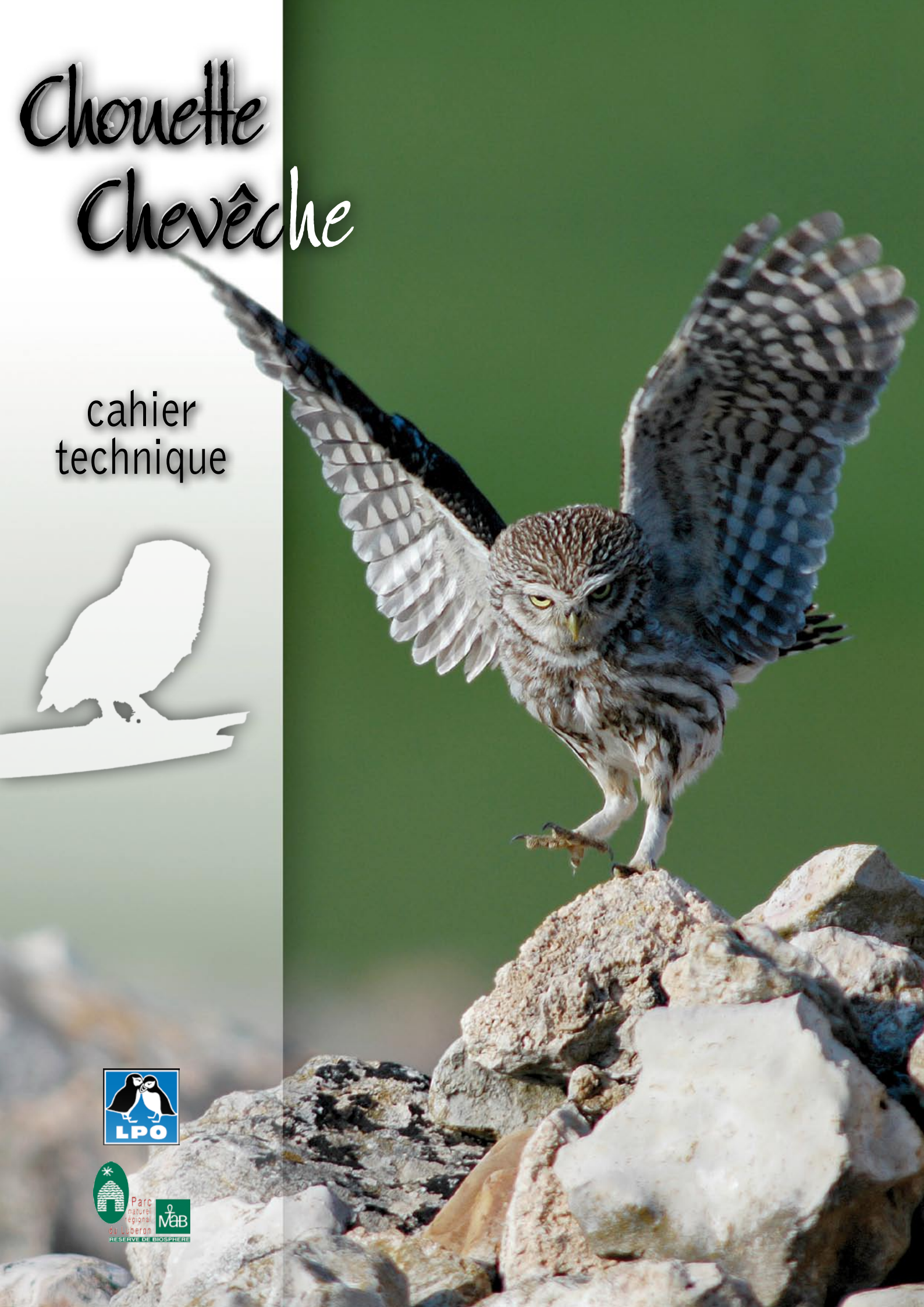


# Chouette Chevêche

cahier  
technique





# Sommaire

Cahier  
technique  
chevêche

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional  
du Luberon

LPO PACA



## Fiche

①

**Présentation de la chevêche d'Athéna**

②

**Protocole de recensement de la chevêche d'Athéna**

③

**Instructions pour la construction de nichoirs**

Nichoirs « caisse à vin »

Nichoirs en « L retourné »

Nichoirs horizontaux

④

**Réduction de cavités naturelles agrandies**

⑤

**Les systèmes anti-prédations (S.A.P)**

⑥

**Entretien et conservation de saules têtards**

⑦

**Menaces humaines actuelles**

⑧

**Evaluation de l'âge des poussins de la chevêche d'Athéna**

⑨

**Protection des jeunes et des oiseaux blessés**

⑩

**Un programme d'étude et de protection de la chevêche d'Athéna  
sur le territoire Luberon – Lure**

⑪

**L'annuaire des personnes ressources**

⑫

**Fiche de suivi**

Sommaire

**Reconnaître les chouettes : affiche d'identification**

Editorial





**Hulotte**



**Moven-duc**



**Petit-duc**



**Chevêchette  
d'Europe**



**Effraie  
des clochers**



**adulte**

**Chevêche d'Athéna**



**juvénile**



François  
Desbordes  
2005



# Chevêche d'Athéna

## Identification

Cahier technique chevêche

Dessins : François Desbordes

Maquette : Emmanuel Cailliet

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional du Luberon

LPO PACA



© 2007 - reproduction interdite sans autorisation

# Editorial

## Des yeux dans la nuit

Cahier  
technique  
chevêche

*La lune s'était levée au-dessus de la falaise ; on entendait seulement le bruit très calme de l'eau qui glissait sur la crête d'un barrage noyé, et les cris des chevêches perchées tout près dans les arbres de l'autre rive.*

JULIEN GRACQ

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional  
du Luberon

LPO PACA

### « Hou-ou ! »

Un chant plaintif s'élève dans la nuit. Mois de mars, mois des amours pour la chouette chevêche qui recherche une âme sœur ou, plus sûrement à cette date, qui délimite son territoire.

« La chouette chevêche ? », « la chevêche d'Athéna ? », ce nom ne dira pas grand-chose aux ruraux que vous interrogerez. Chaque région a ses appellations aux origines lointaines, pleines de charme, mais qui ne sont pas toujours synonymes d'une grande rigueur scientifique... La confusion est totale entre les nocturnes : chouette ? hibou ? de toutes façons, on ne les voit pas et leurs chants ou leurs cris ne permettent guère au néophyte de mieux les distinguer.

Pourtant, un élément rend notre chevêche unique : le fait d'être visible en plein jour. Ici sur un arbre, là sur une cheminée, un toit ou encore posée sur une pierre. Ni totalement nocturne, ni totalement diurne, en fait crépusculaire. C'est quand le jour se lève à peine, ou une ou deux heures avant que le soleil ne se couche, qu'elle se met en quête de son repas. On la trouvera posée sur un poteau, d'où elle plongera sur sa proie avant d'aller se percher, d'un vol ondulé, un peu plus loin. Ceux qui vivent près de chez elle ne manqueront pas d'être séduits par ses mimiques sympathiques : ses yeux d'or, sa tête, qui monte et descend comme un ressort, ou qui se penche telle une commère avide de connaître les derniers potins... Dans le Haut-Léon (Nord-Finistère), où pour nicher elle n'utilise que des constructions humaines, la cohabitation avec les humains ne connaît pas de nuages... Oubliées les vieilles légendes des chouettes annonciatrices de la mort, je n'ai rencontré que des gens soucieux de sa présence ou bien malheureux d'avoir perdu une compagne si agréable. Elle a gagné la partie auprès de ceux qu'elle côtoie.

Elle possède à l'évidence une grande capacité d'adaptation. Il suffit d'observer les différents milieux qu'elle fréquente : vergers de Suisse, d'Alsace ou de Normandie, prairies du Nord, de l'Ouest ou du Centre, champs de choux-fleurs ou d'artichauts de Bretagne, clapas des Causses, périphérie de villages de différentes régions de France. Elle est, par contre, absente des grands massifs forestiers et ne se rencontre, dans nos régions, que rarement au-dessus de 1 000 m.

Que lui faut-il pour vivre ?

Manger, et elle appréciera les terres avec une végétation basse où il est plus facile de repérer et d'attraper ses proies (micro-mammifères, insectes, vers de terre et parfois petits passereaux).

Nicher et se reposer, et elle cherchera des arbres creux, des constructions humaines, mais pourra se contenter de nicher au sol, en falaise ou dans des terriers.

Mais alors, comment expliquer sa diminution si elle est si douée pour s'adapter ? L'adaptation d'une espèce demande du temps, et si l'homme, depuis le néolithique, lui en a donné, ce n'est plus le cas depuis les années 50. Remembrement (élimination des arbres et donc de sites potentiels de nidification, appauvrissement du nombre et de la diversité des proies), utilisation de pesticides (destruction des insectes-proies), infrastructures ferroviaires et routières (élimination directe), poteaux téléphoniques creux (piège-destruction directe), rénovation de bâtiments, destruction de vergers (diminution des sites de reproduction). Un chamboulement complet de son milieu en moins de 20 ans (1950-1970), soit une période très courte à l'échelle des temps, mais un changement d'une extrême radicalité. Nous en avons été les témoins impuissants et parfois complices...

Son adaptation était d'autant plus difficile que sa productivité est faible : en moyenne 4 œufs (pondus de mi-avril à mi-mai) qui donneront 2-3 jeunes à l'envol. Ces jeunes ont, de plus, la fâcheuse idée de passer plusieurs jours au pied du nid avant d'être capables de voler. Beaucoup finiront dans l'assiette d'un carnivore de passage et ne verront pas le printemps suivant.

Le tableau est édifiant, parfois même décourageant. Pourtant, elle est toujours là et aujourd'hui de plus en plus de bonnes volontés s'expriment pour l'aider. Un Plan national de restauration a même été mis en place. Il devrait permettre de donner une certaine cohérence à des actions qui ont souvent le défaut d'être ponctuelles. Il est clair que l'avenir de la chevêche dépend en partie de décisions qui ne seront pas prises pour elle, mais dont elle subira les conséquences, bonnes ou mauvaises. Ces décisions dépendront de l'avenir que nous dessinerons pour notre agriculture, pour nos transports, etc.

Mais nous avons aussi un rôle à jouer. Le temps est à l'action. Les études ont, bien entendu, leur importance, mais il convient aussi d'agir au quotidien, non pas en cédant à l'activisme caricatural (« on va faire des nichoirs », sans même savoir si un besoin se fait sentir), mais en élaborant un ensemble d'actions cohérentes, à partir d'un bilan de la situation d'un secteur donné (milieux, nombre de couples, moyens à disposition, etc.), actions programmées sur une certaine durée et évaluées afin d'établir leur pertinence.

Etudier. Agir. Etudier pour mieux connaître. Connaître pour mieux protéger. L'avenir de la chevêche se joue dans cette dynamique.

DIDIER CLECH



# 1 Présentation de la chevêche d'Athéna

## Cahier technique chevêche

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional du Luberon

LPO PACA

Avec ses yeux dorés, sa petite taille et ses mimiques amusantes, la chevêche d'Athéna laisse rarement insensible. Ce rapace nocturne ne peut se confondre, en France, avec aucun autre.

### Description

La chevêche d'Athéna, *Athene noctua*, est une petite chouette de 22 cm de haut pour une envergure comprise entre 54 et 58 cm. Avec un poids variant entre 180 et 220 g, la femelle n'est guère plus imposante que le mâle qui ne pèse pas plus de 180 g. Il n'est pas possible de différencier le mâle de la femelle grâce à leur plumage mais le mâle possède généralement une face blanche plus claire.

La tête ronde et large de la chevêche se caractérise par des yeux dorés marqués d'un sourcil blanc oblique, qui lui confère un air sévère. Son dos brun tacheté de blanc contraste avec sa poitrine, qui est à l'inverse, blanchâtre striée de brun. Elle s'identifie facilement par sa silhouette trapue et par son vol onduleux comme celui d'un pic.

La chevêche possède vingt-deux cris et chants différents, dont les plus typiques sont poussés pendant la saison des amours. Elle peut vivre une dizaine d'années.

### Fiche d'identité

**Nom français :** Chevêche d'Athéna (anciennement : chouette chevêche)

**Nom latin :** *Athene noctua*

**Embranchement :** Vertébrés

**Classe :** Oiseaux

**Ordre :** Strigiformes

**Famille :** Strigidés

**Genre :** *Athene*

**Espèce :** *Noctua*

### On compte douze sous-espèces de chevêches !

- *Athene noctua vidalii* (Europe occidentale)
- *Athene noctua noctua* (partie de l'Europe centrale)
- *Athene noctua glaux* (Afrique du Nord)
- *Athene noctua indigena* (Mer Noire)
- *Athene noctua saharae* (Sahara et péninsule arabe)
- *Athene noctua bactriana* (sud et est de la mer Caspienne)
- *Athene noctua lilith* (Chypre et Moyen-Orient)
- *Athene noctua plumipes* (Asie centrale)
- *Athene noctua ludlowi* (Asie centrale)
- *Athene noctua orientalis* (Asie centrale)
- *Athene noctua spilogastra* (Soudan, Somalie et Mer Rouge)
- *Athene noctua somaliensis* (Soudan, Somalie et Mer Rouge)

### Habitat

La chevêche se rencontre dans des habitats très variés (prairies avec des saules têtards, vergers, vignobles, périphéries des villages, etc.). Elle est absente des forêts et autres boisements denses. Elle niche alors dans de vieux arbres creux, des bosquets, mais aussi dans les combles des cabanons agricoles.

Mais tous ses habitats étant en régression, désormais, on la trouve également logée dans des nichoirs installés à son intention.

### Régime alimentaire

Elle se nourrit beaucoup de petits mammifères (campagnols), d'invertébrés de type insecte (hanneton) et annélide (vers de terre), de passereaux...

Les chevêches sont surtout actives au crépuscule et la nuit, mais il leur arrive aussi de chasser à l'aube voire en plein jour.

# 1 Présentation de la chevêche d'Athéna

Cahier  
technique  
chevêche

## Comportement et reproduction

En majorité, les couples adultes sont sédentaires et se retrouvent tous les ans sur le même site pour la période de reproduction qui a lieu d'avril à juillet.

La chevêche ne fait pas de nid. Trois à six œufs sont pondus dans une cavité aménagée de façon rudimentaire que les jeunes quittent souvent avant de pouvoir voler.

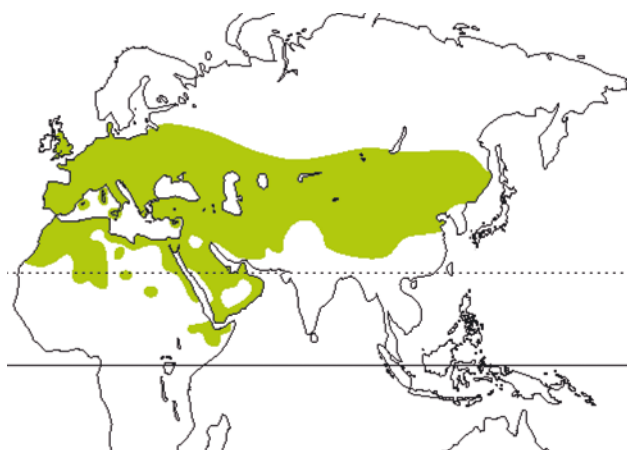
Ils continuent à être nourris au sol par leurs parents et sont totalement émancipés un mois après leur premier envol, soit environ deux mois après leur naissance.

## Menaces

Une cause majeure du déclin de cette espèce est la destruction et la fragmentation de son habitat avec la transformation des prairies en cultures ou en terrain à bâtir ainsi que la restauration des cabanons agricoles en habitations (urbanisation), la suppression des haies et des arbres isolés (mûriers, amandiers, saules), l'abattage des arbres creux et l'utilisation de pesticides agricoles qui réduisent la densité des proies. A cela s'ajoute d'autres causes de mortalité comme la collision avec des véhicules, la noyade dans les abreuvoirs du bétail et les piscines privées, le piégeage dans les poteaux téléphoniques creux, etc. La chevêche d'Athéna subit également de nombreux dérangements pendant la période de nidification.

## Répartition

La répartition de la chevêche s'étend des milieux ouverts du bassin méditerranéen à l'Asie centrale.



### Carte mondiale de répartition de la chevêche d'Athéna.

Carte fournie avec l'aimable autorisation de Lynx Edicions (extraite del Hoyo, J. Elliott, A. & Sargatal, J. eds. (1994). *Handbook of the Birds of the World. Vol. 5. Barn-owls to Hummingbirds*. Lynx Edicions, Barcelona).

## Statuts

Aujourd'hui, elle figure sur la liste rouge des oiseaux nicheurs et bénéficie d'un plan d'action national dans le cadre du programme d'action pour la diversité biologique en France.



Chevêche d'Athéna - photos : C. Fosserrat ©



# 2 Protocole de recensement

## Cahier technique chevêche

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional du Luberon

LPO PACA

Spontanément, la chevêche chante peu et ce, d'autant plus que la densité de population est faible. C'est pourquoi, on utilise la méthode dite de **la repasse**.

Cette méthode est à utiliser avec beaucoup de précaution pour ne pas déranger les oiseaux. Elle repose sur un principe simple : un mâle territorial réagit lorsqu'il entend un éventuel concurrent sur son territoire. Soyons ce concurrent et nous verrons s'il y a réaction, donc présence !

Cette méthode est efficace pour la chevêche lorsqu'on effectue deux passages sur un même point (en laissant plusieurs semaines entre les deux passages). Par exemple, un en mars et un en avril. Elle permet de repérer environ 80 % des chanteurs présents.

Encore une fois prudence ! Cette situation artificielle peut perturber l'oiseau, le stressant ou l'obligeant à prendre des risques (notamment en l'incitant à traverser des routes). L'efficacité de la méthode repose aussi sur la modération de son utilisation.

Pour ne pas se faire repérer, il ne faut surtout pas répéter trop souvent cette opération. En effet, le mâle pourrait se rendre compte qu'il ne s'agit là que de simples imitations et il n'y répondra plus. Cependant, si le protocole est rigoureusement respecté, il n'y a pas de risque de décantonnement des mâles chanteurs. Il faut donc respecter scrupuleusement le mode d'utilisation de la repasse. En suivant le protocole défini, vous obtiendrez des résultats qui seront comparables d'une année à l'autre et d'une région à l'autre, sans nuire à la chevêche.

### 1 - Comment préparer une soirée repasse ?

#### Conditions :

- Période de prospection : février, mars, jusqu'à fin avril (hors période de nidification)
- Météo : temps calme, ni vent ni pluie
- Horaires : du crépuscule à 1 h du matin (l'activité vocale baisse ensuite) (attention, à partir du passage à l'heure d'été (fin mars), la soirée d'écoute ne peut guère commencer avant 22 h.

#### Matériel :

- Un magnétophone (prévoir des piles de rechange)
- Une cassette (que l'on se procurera auprès de la LPO Mission Rapaces) sur laquelle on trouvera une série de chants (n'utiliser que le chant du mâle) :
  - chant 30 s
  - écoute 1 min
  - chant 60 s
  - écoute 60 s
  - chant 90 s
  - écoute 90 s
- Une carte I.G.N au 1/25 000 sur laquelle sont localisés les points d'écoutes (de 1 à ... ). Points séparés de 1 km. La chevêche peut être entendue (par de bonnes conditions) à plus d'un kilomètre.

#### Précautions :

- Stopper la diffusion dès qu'on obtient une réponse.
- Si possible, savoir distinguer les différentes vocalises de la chevêche : le chant du mâle, de la femelle, les cris et le cri d'alarme. Sinon, on se contente de noter « chevêche répondant ».
- Ecouter 1 ou 2 minutes avant de mettre en route le magnétophone.
- Puissance sonore progressive et modérée (pour ne pas effrayer un oiseau proche).
- Lorsqu'un mâle débute son chant, attendre d'autres chanteurs éventuels pendant quelques minutes supplémentaires.
- Attention au double comptage (un oiseau peut vous suivre) et à l'écho.  
Pour éviter toute confusion, s'entraîner à l'écoute des nocturnes car d'autres animaux peuvent vous répondre. Attention notamment aux cris des vanneaux huppés et à ceux de la femelle de chouette hulotte.
- Maintenir son effort d'audition pendant toute la soirée d'écoute sous peine de « faiblir » en fin de séance et de sous-estimer un secteur où la densité est faible ou de surestimer un autre où la densité est forte.
- Cacher le voyant lumineux du magnétophone.

## 2 Protocole de recensement

Cahier  
technique  
chevêche

- Attention si vous devez effectuer des écoutes près des secteurs routiers à les faire en fin de soirée, lorsque la circulation est moins perturbatrice.
- Eviter les points d'écoute près des ruisseaux et rivières. Le bruit de l'eau ne permet pas une bonne écoute.

### Ne pas oublier :

Soyez discret près des habitations.

Prévoyez vos papiers d'identité en cas de contrôle.

N'oubliez pas des en-cas, une thermos et des habits chauds...

S'il s'agit d'une grosse opération, téléphonez à la gendarmerie locale pour les prévenir.

### 2 - Méthode pour calculer la densité de mâles chanteurs de votre commune

Il est préférable de faire un repérage de jour du secteur à prospecter en repérant les chemins d'accès afin de ne pas perdre de temps pendant la nuit.

#### 1/ Surface de la zone d'étude

La prospection se fait généralement le long des routes et chemins carrossables et accessibles de la zone étudiée (en excluant les forêts, les cultures intensives sans arbres et le centre des villages). Réalisez une « repasse » à chaque kilomètre en milieu ouvert et en terrain plat et tous les 500 mètres en milieu plus fermé. Répartir les points de façon homogène. Dans les secteurs où la chevêche est entièrement inféodée aux habitations, la prospection se réduit aux villages, hameaux et fermes isolées ainsi qu'à leur périphérie.

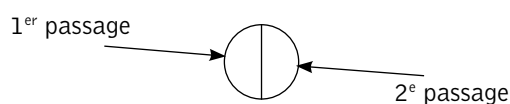
#### 2/ Sur une carte au 1/25 000e, placez les points d'écoute.

Considérez que la portée du chant est d'environ 500 m. Vous tracerez sur la carte 1/25 000<sup>e</sup> un cercle de 2 cm de rayon (1 cm = 250 m) et qui aura pour centre le point d'écoute. Vous couvrirez ainsi toute la zone d'étude.

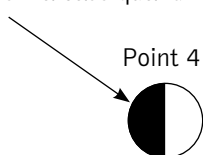
3/ Effectuez deux repasses sur un même point à quelques semaines d'intervalle (une en mars et une en avril).

4/ Il faut noter toutes les réponses entendues mais ne comptabiliser que les mâles chanteurs pour le calcul. Noter sur une carte le plus précisément possible la localisation de tous les individus contactés.

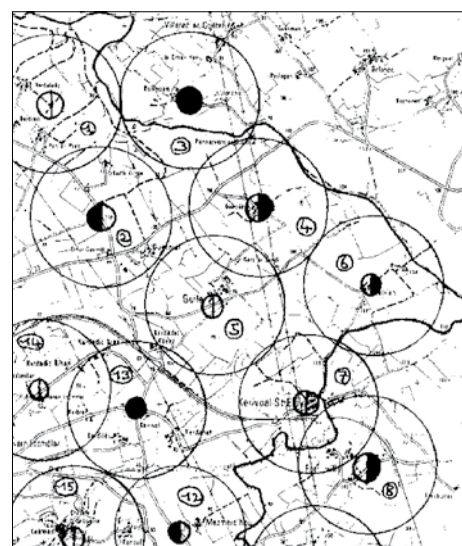
5/ Sur la carte (photocopiée), vous pouvez noter les réponses pour chaque point, suivant un certain codage, comme par exemple :



Noircissez la case quand vous avez un contact.



Ici : un individu est présent au point 4, lors du premier passage.





## 2 Protocole de recensement

Cahier  
technique  
chevêche

Vous pouvez également utiliser le tableau ci-dessous (voir également en page 4).

| Suivi de la population de chevêche d'Athéna par la méthode dite de la repasse |                                |           |              |              |   |   |   |      |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------|--------------|--------------|---|---|---|------|
| Commune :                                                                     |                                |           | Carte IGN n° |              |   |   |   |      |
| Points (numérotés sur la carte)                                               | 1                              | 2         | 3            | 4            | 5 | 6 | 7 | 8... |
| 1 <sup>er</sup> passage                                                       | Date 02/02/95                  | / vu 1 MD | 1 C ♂        | 2 H<br>1 C ♂ |   |   |   |      |
|                                                                               | Lune                           |           |              |              |   |   |   |      |
|                                                                               | Météo Nuageux<br>Doux          |           |              |              |   |   |   |      |
| 2 <sup>e</sup> passage                                                        | Date 05/03/95                  | ?         | /            | 1 C ♂        |   |   |   |      |
|                                                                               | Lune                           |           |              |              |   |   |   |      |
|                                                                               | Météo Très froid<br>Nuit clair |           |              |              |   |   |   |      |

### Voici quelques indications pour le remplir :

Lors de votre première prospection (1<sup>er</sup> passage) sur les points d'écoute de la commune, vous inscrivez la date, les différentes phases de la lune, la météo puis dans les cases numérotées (numéros des points d'écoutes), vous notez le résultat de votre « repasse » à l'aide d'un code présenté ci-dessous :

|                    |                                           |                 |
|--------------------|-------------------------------------------|-----------------|
| / = pas de réponse | ? = réponse dont l'origine est incertaine | vu = vu         |
| C = Chevêche       | H = Hulotte                               | E = Effraie     |
|                    | ♂ = mâle                                  | ♀ = femelle     |
|                    |                                           | MD = Moyen-du-c |

6/ Lorsque votre travail est terminé, comptez les points d'écoute où vous avez obtenu la réponse d'un mâle chanteur. Vous effectuez le rapport suivant pour obtenir le nombre de mâles chanteurs au km<sup>2</sup>.

|                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de mâles chanteurs / Nombre de km <sup>2</sup> de la zone d'étude |
|--------------------------------------------------------------------------|

En refaisant ce travail sur plusieurs années, vous pourrez suivre ainsi l'évolution des populations de chevêches de votre zone d'étude.

Même si cette méthode s'avère efficace puisqu'elle permet de dénombrer de 80 à 90 % des chanteurs d'un secteur à chaque sortie, il existe des chevêches « silencieuses » qui ne répondent pas ou peu à la sollicitation. Il est donc nécessaire de compléter cette prospection par d'autres recherches d'indices de présence.

### 3 - Recherche d'indices de présence

Il s'agit de la recherche des proies, fientes, plumes et pelotes. La chevêche d'Athéna utilise fréquemment certaines cavités naturelles comme garde-manger où elle peut stocker de nombreuses proies, plus particulièrement des micro-mammifères dont il manque souvent la tête. Fréquentant de nombreux perchoirs, la chevêche peut laisser ses fientes sur un piquet, un bâtiment ou un arbre. Il faut toutefois une bonne expérience pour arriver à déceler l'oiseau à partir de ses fientes pâteuses et légèrement de couleur crème. La chevêche perd également ses plumes pendant la mue qui intervient après la nidification (juillet, août). Ces dernières se retrouvent alors soit au fond d'une cavité soit au pied d'un reposoir. Dans certains cas, elle perd du duvet à l'entrée de sa cavité naturelle quand celle-ci est trop étroite, ce qui peut ainsi trahir sa présence. La recherche des pelotes de réjection, dont la forme et surtout la couleur varient en fonction du régime alimentaire est difficile car la chevêche n'entasse pas ses pelotes en un seul endroit et ces dernières se désagrègent rapidement quand elles contiennent des restes d'insectes. Il est toutefois possible de découvrir des perchoirs ou des cavités où les pelotes sont bien conservées, notamment en hiver (attention à la confusion avec des pelotes de faucon crécerelle).

Cette méthode, assez fastidieuse, permet de confirmer la présence d'oiseaux établie plus ou moins bien par la méthode de la « repasse » et de découvrir de nouveaux sites.

La chevêche est sédentaire, ce qui permet également de rechercher ses cavités naturelles également en hiver. Cette visite des cavités s'effectue à l'aide d'un miroir et d'une lampe susceptible d'être introduite dans les cavités. La visite des cavités doit être évitée au moment de la ponte et de la couvaison (de mi-avril à fin mai) afin de ne pas déranger l'oiseau. Dans certaines régions, la chevêche occupe les bâtiments agricoles. Une rencontre avec les agriculteurs est souvent très fructueuse et peut permettre de les sensibiliser à cette petite chouette.

# 2 Protocole de recensement

Cahier  
technique  
chevêche

Fiches de suivi de recensement à compléter sur le terrain (faire des photocopies)

| Suivi de la population de chevêche d'Athéna par la méthode dite de la repasse |       |   |              |   |   |   |   |      |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------|---|--------------|---|---|---|---|------|
| Commune :                                                                     |       |   | Carte IGN n° |   |   |   |   |      |
| Points (numérotés sur la carte)                                               | 1     | 2 | 3            | 4 | 5 | 6 | 7 | 8... |
| 1 <sup>er</sup> passage                                                       | Date  |   |              |   |   |   |   |      |
|                                                                               | Lune  |   |              |   |   |   |   |      |
|                                                                               | Météo |   |              |   |   |   |   |      |
| 2 <sup>e</sup> passage                                                        | Date  |   |              |   |   |   |   |      |
|                                                                               | Lune  |   |              |   |   |   |   |      |
|                                                                               | Météo |   |              |   |   |   |   |      |

| Suivi de la population de chevêche d'Athéna par la méthode dite de la repasse |       |   |              |   |   |   |   |      |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------|---|--------------|---|---|---|---|------|
| Commune :                                                                     |       |   | Carte IGN n° |   |   |   |   |      |
| Points (numérotés sur la carte)                                               | 1     | 2 | 3            | 4 | 5 | 6 | 7 | 8... |
| 1 <sup>er</sup> passage                                                       | Date  |   |              |   |   |   |   |      |
|                                                                               | Lune  |   |              |   |   |   |   |      |
|                                                                               | Météo |   |              |   |   |   |   |      |
| 2 <sup>e</sup> passage                                                        | Date  |   |              |   |   |   |   |      |
|                                                                               | Lune  |   |              |   |   |   |   |      |
|                                                                               | Météo |   |              |   |   |   |   |      |

| Suivi de la population de chevêche d'Athéna par la méthode dite de la repasse |       |   |              |   |   |   |   |      |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------|---|--------------|---|---|---|---|------|
| Commune :                                                                     |       |   | Carte IGN n° |   |   |   |   |      |
| Points (numérotés sur la carte)                                               | 1     | 2 | 3            | 4 | 5 | 6 | 7 | 8... |
| 1 <sup>er</sup> passage                                                       | Date  |   |              |   |   |   |   |      |
|                                                                               | Lune  |   |              |   |   |   |   |      |
|                                                                               | Météo |   |              |   |   |   |   |      |
| 2 <sup>e</sup> passage                                                        | Date  |   |              |   |   |   |   |      |
|                                                                               | Lune  |   |              |   |   |   |   |      |
|                                                                               | Météo |   |              |   |   |   |   |      |





# 3 Instructions pour la construction de niohirs

## Cahier technique chevêche

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional du Luberon

LPO PACA

La pose de niohirs ne doit pas se faire à tout prix. Elle ne se justifie que si l'on a vérifié que la chevêche manque de cavités artificielles. Cela implique de faire d'abord un recensement dans le secteur où l'on souhaite poser des niohirs pour savoir où en est la population : s'il n'y a pas de chevêche sur un large secteur, il n'y a aucune raison de poser des niohirs, si la chevêche est présente, elle peut avoir assez de cavités naturelles. Dans ce cas, on peut poser quelques niohirs en périphérie de ses sites. Si elle manque de cavités, alors la pose peut se justifier.

C'est en copiant la nature le plus fidèlement possible que les chances de réussite et de voir s'installer les chevêches seront les plus élevées. Il faut savoir que chaque espèce d'oiseau a ses exigences quant au modèle de niohir, ses dimensions et son emplacement.

C'est pourquoi, il est important de suivre ces quelques conseils.

### 1 - Précautions spéciales lors de la construction du niohir

Lors de la construction des niohirs, prévoyez des modèles avec les trous d'envol à gauche et d'autres avec le trou d'envol à droite (sur 10 niohirs : 8 à gauche et 2 à droite) car les branche-supports ne sont pas toujours disponibles dans la bonne direction !

Il est important de ne pas raboter les planches sur les faces intérieures du niohir afin que les oiseaux puissent s'agripper aux parois.

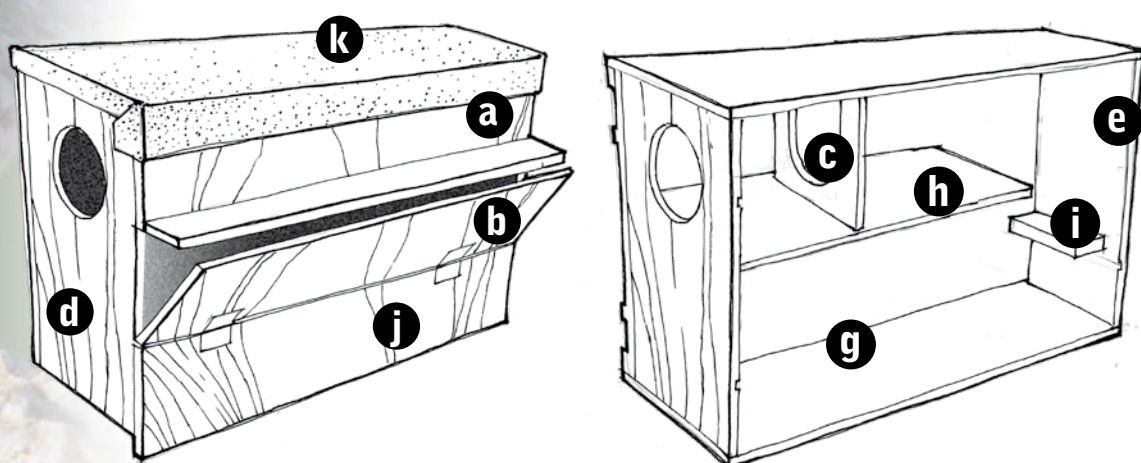
De même, il est impératif de prévoir des trous d'aération (5 à 10 trous de 8 mm) au fond de la chambre de nidification.

### Protection contre les intempéries :

Pour éviter la dégradation du bois, les solutions ne manquent pas mais certains produits sont assez toxiques. Il est donc préférable d'utiliser des bois résistants à l'humidité, comme le sapin et le peuplier (jamais de contreplaqués ou d'agglomérés) et de ne pas traiter les planches.

Il est recommandé d'empêcher l'infiltration de l'eau de pluie. On recouvrira donc les faces supérieures et postérieures du niohir de « roofing » (« carton bitumé » cloué ou, mieux, collé à chaud) ou d'un revêtement imperméable à base de caoutchouc liquide (« rubson »). Ne pas oublier non plus de colmater tous les interstices à l'aide de silicone pour optimiser la protection contre les intempéries.

### 2 - Niohir « caisse à vins »



Matériel de base :

- caisse à vin de 12 bouteilles (50 x 33 x 18 cm - Fig. 1).
- clous pointes à tête plates 1,5 x 25 mm.
- planches de palettes de manutention de 12 et 9 cm de largeur à récupérer.

Construction proprement dite :

- 1/ Forer le trou d'envol d'un diamètre de 7 cm au milieu de la face d (axe à 5,7 cm du haut de la caisse).

# 3 Instructions pour la construction de nichoirs

Cahier  
technique  
chevêche

2/ Découper une ouverture de 7 x 7 cm dans une planche (c) de la largeur du nichoir, qui donnera accès à la loge de nidification (g). Venir ajuster (clouer ou coller) cette chicane à 20 cm de la face (d) sur une planche (h) de 18 x 34 cm.

3/ Clouer une planche fixe (j) de 9 cm de largeur sur toute la longueur du nichoir.

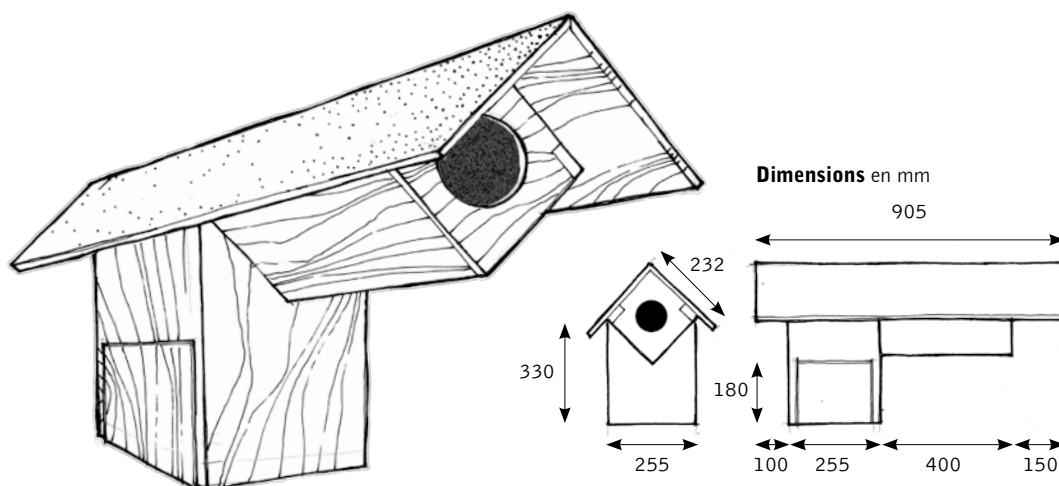
4/ A travers les parois d et e, clouer à l'intérieur et à cheval entre la planche fixe (j) et le bas de la future porte (b), une latte (f) de 2 x 1,5 cm pour empêcher la lumière de pénétrer à l'intérieur du nichoir.

5/ Placer provisoirement la flotte (b) et clouer la planche supérieure (a).

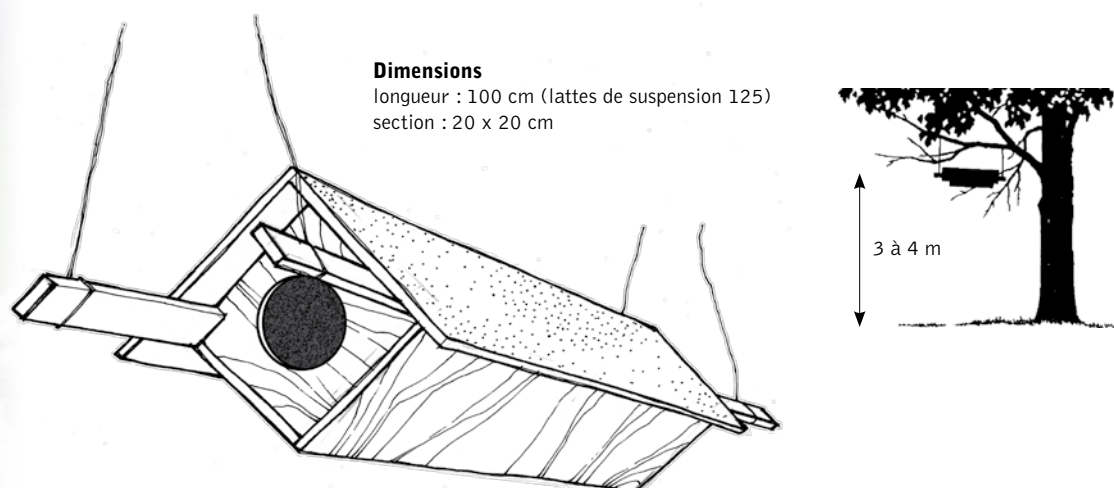
Fixer ensuite deux charnières (5 x 3,8 cm) afin de rendre mobile la planche intermédiaire par où tous les futurs contrôles du nichoir se feront. Deux crochets « contrevents » (6 cm) fixés dans les parois d et e verrouilleront parfaitement la porte grâce aux deux pitons vissés aux extrémités de celle-ci.

6/ Souder du carton-bitumé (« roofing ») sur le toit du nichoir (k).

## 3 - Nichoir « L retourné »



## 4 - Nichoir « horizontal »



# 3 Instructions pour la construction de nichoirs

Cahier  
technique  
chevêche

## 5 - Règles de pose d'un nichoir à chevêche

### • Quand ?

La période de pose commence dès l'hiver et se termine au plus tard, fin février.  
Placer les nichoirs avant fin décembre pour espérer une nidification le printemps suivant.

### • Où le fixer ?

#### Dans quel milieu ?

La chevêche se rencontre dans les milieux « ouverts », il est donc inutile de placer des nichoirs à son attention dans les forêts, bois et même dans les vergers trop densément plantés. Ces domaines sont plutôt fréquentés par les chouettes hulottes.

Les endroits favoris des chevêches sont les prairies pâturées, bordées de vieux arbres avec de nombreux piquets de clôtures. Les grands parcs, les vieilles ruines ou les bâtiments agricoles sont aussi souvent fréquentés. Dans certaines régions, les hangars agricoles sont d'ailleurs bien plus propices que les autres bâtiments.

Vous pouvez également placer des nichoirs dans des secteurs déjà occupés et en installer deux, par exemple, à faible distance l'un de l'autre car la chevêche a besoin de plusieurs gîtes sur son territoire. Une fois le site repéré, il est primordial d'obtenir l'autorisation du propriétaire du terrain où sera placé le nichoir et de contacter les associations de votre région qui surveillent et protègent les chevêches.

#### Sur quel arbre ?

Choisir un arbre robuste possédant des grosses branches latérales afin d'accrocher le nichoir. Éviter de placer celui-ci trop près d'une route (à plus d'1 km de la route), d'une mare, d'un abreuvoir, le long d'une rivière ou d'un sentier. Un arbre isolé au milieu de son domaine de chasse est souvent très attractif.

#### Avec quelle orientation ?

En fait, il faut toujours essayer de placer le trou d'envol vers l'est (soleil levant) afin d'empêcher les pluies battantes et les vents dominants de s'engouffrer dans le nichoir. En pratiquant de la sorte, c'est l'arrière du nichoir (bien protégé) qui recevra tous les désagréments climatiques.

### • Comment le fixer ?

A une hauteur de 3 à 5 m, placer le nichoir sous une branche à l'aide de 3 liens (fil électrique plastifié de 2,5 mm). Il est important de ne jamais poser le nichoir sur une branche pour ainsi le protéger des prédateurs (le rendre inaccessible pour les fouines, chats et autres petits carnivores ou amateurs d'œufs).

Il est préférable d'utiliser des pitons plutôt que de passer le câble à travers les parois du nichoir car l'eau risque, en suivant le lien, de pénétrer à l'intérieur (ou alors faites un noeud juste avant le trou) !

Il ne faut pas fixer le nichoir directement à l'arbre par des clous (risque de maladie) mais employer du fil de fer galvanisé. Des petits bouts de bois peuvent être intercalés entre le fil et la branche-support afin de ne pas blesser celle-ci. Soit on « applique » le nichoir à la branche, soit on le laisse pendre - cela ne changera rien pour l'oiseau.

### • Entretien

Couvrir le fond du nichoir de 3 à 4 cm de copeaux, sciure, paille de lin, tourbe... Celle-ci doit être contrôlée et changée régulièrement suivant l'état d'humidité (très important !). Éviter d'utiliser de la sciure de chêne ou de bois exotique à cause de la présence de tannins !

Une fois le nichoir occupé, éviter de trop nombreuses visites ! Il faut impérativement éviter de déranger les oiseaux pendant la couvaison et l'élevage des poussins. Il est donc recommandé de visiter une fois en mars pour contrôler l'état du nichoir et renouveler la litière, fin mai pour contrôler la nichée et ensuite en septembre nettoyer et récolter les fonds de nichoir (ne pas les jeter au pied du nichoir).

Les écarts de températures et les intempéries sont mal supportés par les nichoirs en bois, ils se fendent, pourrissent, bref ils pourraient devenir outils de destruction des nichées (les petits meurent de froid ou noyés) plutôt qu'outils de protection ! Il faut donc suivre attentivement l'évolution de l'état du nichoir et vérifier les systèmes de fixation.



# 3 Instructions pour la construction de nichoirs

Cahier  
technique  
chevêche

## 6 - Bilan

Bien entendu, la façon de placer un nichoir comme décrit ci-dessus est fait pour une situation « idéale ». Il faudra l'adapter suivant les circonstances : contre le tronc, dans une fourche de l'arbre, sur un bâtiment, dans une grange, etc.

A partir d'un certain nombre de nichoirs (10), il est fortement conseillé de leur attribuer un numéro pour éviter des confusions.

### Conclusion : Un bon nichoir vaut mieux que 10 mauvais !

Lorsqu'on s'engage à placer des nichoirs, il faut être certain de pouvoir effectuer un suivi à long terme. Il est impératif de visiter régulièrement ceux-ci afin qu'ils deviennent « un plus » et non un piège à chevêches ! Bien peser le pour et le contre avant d'entreprendre toute action.

| Avantages                                                                                                                                                                                                                                                  | Inconvénients                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Le rôle d'un nichoir est de remplacer les cavités naturelles ou semi-naturelles indispensables à la reproduction des oiseaux.</li> </ul>                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les nichoirs demandent un suivi (nettoyage, réparations, remplacement) qui peut devenir fastidieux à partir d'un grand nombre de nichoirs.</li> </ul>                    |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Les nichoirs sont des cavités souvent plus spacieuses que les cavités naturelles dont la durée de vie est plus longue, notamment quand ils sont placés à l'intérieur d'un bâtiment.</li> </ul>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>La pose de nichoirs ne règle pas les problèmes de survie à long terme (agriculture intensive, trafic routier, disparition des arbres creux).</li> </ul>                  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Le suivi et l'étude des oiseaux (reproduction, baguage, capture, récolte des restes de proies) y sont plus faciles.</li> </ul>                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le contrôle du nichoir au printemps peut déranger l'oiseau s'il n'est pas fait avec précaution.</li> </ul>                                                               |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>La pose de nichoir est une action concrète de protection, facile à expliquer au grand public et aux collectivités. Elle peut être l'occasion de sensibiliser le propriétaire du lieu où il est installé.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Un nichoir mal situé (trop près d'une route, accroché à faible hauteur, facilement accessible à un prédateur, mal orienté) devient un piège pour la chouette.</li> </ul> |

Vous voulez avoir encore plus de renseignements sur les nichoirs à chevêche ? D'autres plans, d'autres modèles ou d'autres conseils pratiques ?

Contactez : **Jacques Bultot**, NOCTUA, [jacquesbultot@brutele.be](mailto:jacquesbultot@brutele.be), [www.noctua.org](http://www.noctua.org)

# 4 Réduction de cavités naturelles agrandies

## Cahier technique chevêche

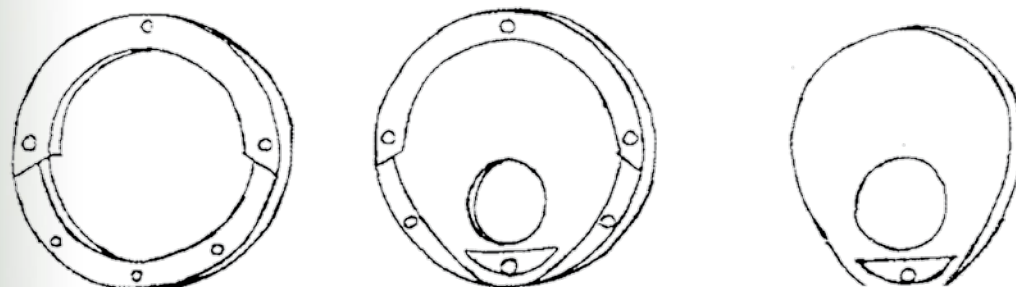
LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional du Luberon

LPO PACA

Dans les vieux arbres, les cavités à chevêche s'ouvrent avec l'âge laissant ainsi l'eau et la lumière pénétrer d'une façon excessive.

Ces gîtes naturels sont alors abandonnés, obligeant les oiseaux à déménager vers d'autres horizons.



Le dispositif ci-dessus permet de rétrécir l'entrée des cavités tout en permettant à l'ornithologue d'y accéder (entretien, baguage, etc.).

Il est réalisé en multiplex « lauan » de 10 à 12 mm d'épaisseur, collage marin (appelé chez nous W.B.P.). Les pièces sont découpées à la scie sauteuse.

Le principe en est simple: une plaque amovible contenant le trou d'envol de la chouette s'emboîte dans la plaque couvrant la cavité de l'arbre. Des morceaux découpés en arc de cercle seront collés sur le haut de la plaque amovible afin d'en assurer l'étanchéité.

Une vis placée en dessous du petit perchoir situé sous le trou d'envol empêche la plaque amovible de glisser. Tout le dispositif sera fixé par vissage (visseuse-batterie) au moignon de l'arbre qui aura été, au préalable, rectifié à l'aide d'une tronçonneuse ou scie.

Enfin, un joint de silicone terminera la réalisation.

Bon travail.



Réduction sur cavité en place - photo : J. Bultot ©

**Avantages du système :** discrétion, efficacité à peu de frais mais surtout conservation de sites naturels.



# 5 Les systèmes anti-prédations (S.A.P)

## Cahier technique chevêche

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional du Luberon

LPO PACA

La prédation due à la fouine a chuté appréciablement partout où a débuté la campagne de pose de S.A.P. L'exception confirmant la règle, on a pu constater l'acharnement de certains « brigands-à-poils » ayant pour résultats : des niochirs éventrés et certains SAP franchis malgré tout par des acrobates de haut niveau ! Rassurons tout de suite le lecteur en affirmant qu'à cette heure aucun bidon souple ni tube biseauté bien placé n'a été victime d'une telle incursion. Aucun niochir avec toiture débordante (plane ou bien à double pente) n'a été vandalisé. Seules certaines caisses simplement recouvertes de carton bitumé (« roofing ») et sans toiture proéminente proprement dite ont été attaquées par les angles supérieurs et puis éventrées, ce qui laisse de toute façon le temps aux chouettes adultes d'être alertées. Il apparaît que les SAP sont attractifs pour la chevêche, il n'est pas rare de la voir observer les alentours ou même de se reposer à l'entrée du tube !

Quant aux SAP inopérants, il s'agit de tubes et de coudes non biseautés de seulement 125 mm de diamètre qu'elle a sans doute enserré de ses quatre pattes pour parvenir à l'embouchure, comme elle le fait pour descendre une gouttière de 7 ou 8 cm de diamètre la tête en bas. A moins de modifier l'embout par un biseautage ou une coupe spéciale pour stopper le mustélidé, il conviendrait à l'avenir de n'utiliser que des tubes ou coudes de 160 mm au minimum car cette dimension est trop large pour subir l'étreinte d'une fouine. À moins qu'un jour, un grand mâle particulièrement souple et athlétique ne réussisse à se glisser latéralement, exploit qui sans doute ne décimera plus tout un village entier comme ce fut le cas dans le passé. N'hésitons donc pas à diversifier les modèles de niochirs ainsi que leur systèmes anti-prédation. On pourrait aussi imaginer, pour renforcer le bois, un niochir à double épaisseur qui emprisonne un treillis « inrongeable » conçu pour l'élevage du vison !



Niochir à tube - photo : J. Bultot ©

### Précautions spéciales contre les prédateurs pour l'installation de niochirs

- Cas des niochirs à l'intérieur d'un bâtiment aux murs lisses  
Support : béton, plastique, tôle, bois poli, verre ou autres matériaux non adhérents.  
Installation le plus loin possible des fenêtres, gouttières, fils électriques apparents ou rebords de maçonnerie.  
Exclure les murs de vieilles pierres, crépis, boiseries dépolies, briques irrégulières ou décalées par rapport à leurs joints de mortier, blocs de béton poreux.

### ATTENTION : un rebord ou un trou de 3 mm suffit à « accrocher » la griffe d'une fouine !

- Cas des niochirs sur arbre  
Support : arbre.  
Installation sur un tronc ne présentant pas de branches ou branchettes dans un rayon de 50 cm en dessous ou à hauteur du niochir, ni aucune branche jusqu'à 1 m en dessous.

Il est impératif de fixer à l'entrée du niochir un morceau de tuyau en plastique coupé en biseau à l'extrémité, comme expliqué sur la fiche détaillée.



Niochir à tube - photo : J. Bultot ©



# 6 Entretien et conservation de saules têtards

## Cahier technique chevêche

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional du Luberon

LPO PACA

Pour protéger une espèce, il faut d'abord commencer par protéger son biotope. Celui de la chevêche est très varié, constitué de vergers traditionnels et de prairies à saules têtards.

Les saules têtards, autrefois recepés régulièrement afin de procurer du bois de chauffage, sont aujourd'hui abandonnés à leurs tristes sorts.

Leurs coupes régulières provoquaient la cicatrisation de l'arbre. Les cavités ainsi formées offrent le gîte et le couvert à de nombreux animaux dont fait partie la petite chouette.

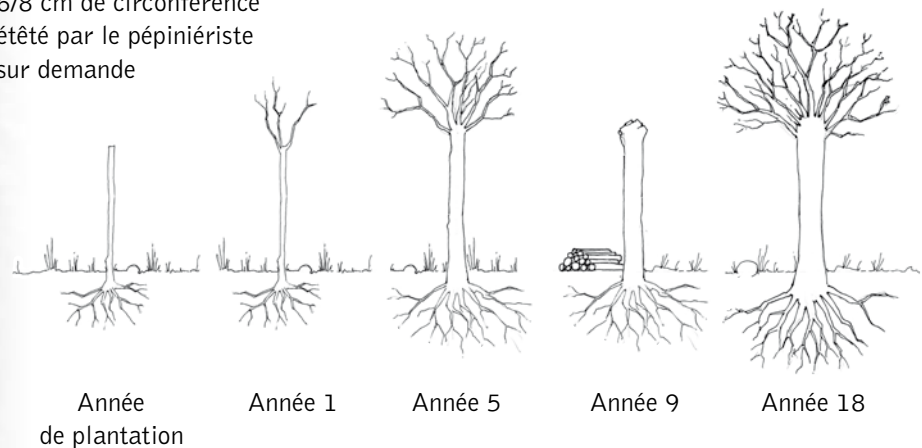
### 1 - Plantation de saules têtards

#### Préparation :

- Choisir un saule adulte adapté à l'humidité du terrain : saule blanc (*Salix alba*), saule doré ou osier jaune (*Salix alba vitellina*), saule fragile (*Salix fragilis*) ;
- Plantation possible de novembre à avril (hors période de gel).

#### Méthode :

6/8 cm de circonférence  
étêté par le pépiniériste  
sur demande



1. Prélever un plançon (branche de 6 à 10 cm de diamètre et 2 à 3 mètres de long) sur le saule, puis la couper en biseau à sa base.
2. Sur un terrain humide, effectuer un trou de plantation à la tarière ou à la barre à mine de 0,5 à 1 m de profondeur et enfoncer la bouture à la masse.
3. La première année de végétation, supprimer les bourgeons situés sur la partie inférieure du saule (en dessous de la tête).
4. Après la deuxième année de végétation, procéder à un recépage total des rejets.



Plançon récemment mis en terre - photo : J. Bultot ©



Saule têtard en année 5 - photo : J. Bultot ©

# 6 Entretien et conservation de saules têtards

Cahier  
technique  
chevêche

## Conseils :

- Dans les dix premières années, procéder à un recépage total tous les deux à trois ans.
- Après dix ans, espacer les recépages de cinq ans environs. Les branches coupées pourront servir à la création de nouveaux saules têtard.
- Pour restaurer les vieux saules têtards, procéder à une coupe systématique de l'ensemble des rejets en prenant soin de ne pas arracher les fibres du sommet du tronc (tête). Pour cela, couper dans un premier temps chaque rejet à environ 30 à 40 cm de leur base puis, dans un deuxième temps, recéper la base des rejets au ras de la tête du tronc.
- Si on veut utiliser d'autres essences, il est conseillé de se procurer les plants en pépinière et de les laisser grandir pendant plusieurs années avant d'intervenir.

Un programme de gestion destinée à recréer des sites favorables à la chevêche d'Athéna, mais aussi à la sauvegarde d'un milieu naturel et paysager indispensable à notre faune est proposée par le groupe Noctua sur son site internet ([www.noctua.org](http://www.noctua.org)).

## 2 - Autres mesures de conservation

Il est également nécessaire de protéger les vergers à hautes-tiges face à l'urbanisation et au remembrement agricole.

Ces milieux sont essentiels pour le maintien de notre paysage rural puisqu'ils forment la ceinture verte de nos villages. Pour accueillir la chevêche, ces vergers doivent être constitués d'essences particulières d'arbres fruitiers (principalement de pommiers, poiriers et noyers), âgés d'au moins 50 ans, et plantés à faible densité.

## Entretien des arbres fruitiers :

- Tailler régulièrement ;
- Si le verger est également utilisé comme pâturage, protéger les jeunes arbres contre le bétail. Pour cela, installer pendant 5 ans, un grillage de barbelé à 1 m du tronc et haut de 1,8 m.
- Eviter les traitements chimiques ;
- Planter des haies pour favoriser l'entomofaune.



# 7 Les menaces humaines actuelles

## Cahier technique chevêche

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional  
du Luberon

LPO PACA

### 1 - Les poteaux métalliques creux

Les poteaux téléphoniques creux en métal sont de véritables pièges pour les oiseaux cavernicoles qui pénètrent à l'intérieur, ne peuvent en sortir et y meurent prisonniers (mésanges, sitelles, chouettes chevêches et hulottes...). Une expertise a montré qu'au moins 10 % des poteaux non bouchés sont visités donc mortels.

#### Comment boucher les poteaux creux ?

Vérifier si les poteaux France Télécom sont bouchés dans un rayon de 1 km autour du nid ou du site (par la suite, il faudra étendre ce rayon). Bien noter ceux qui ne le sont pas.

Une languette (en plastique noire ou en métal) qui dépasse constitue la preuve que le travail a été effectué. Attention, il y a deux types de poteaux et donc deux tailles de bouchons.

Aujourd'hui un bouchon métal est utilisé qui évitera peut-être enfin aux poteaux déjà bouchés de redevenir rapidement de nouveaux pièges... Dans vos contacts avec France Télécom, c'est celui-ci qu'il faut exiger. Une fois ce travail de repérage effectué, il faudra demander à votre agence départementale de France Télécom de boucher ces poteaux. Certaines associations peuvent le faire elles-mêmes.

### 2 - Circulation routière

La chevêche, comme beaucoup d'autres espèces (rapaces nocturnes, hérissons, batraciens...) est victime de collisions avec les voitures. Une route suffit à créer l'hécatombe.

Les victimes comptent autant les jeunes, inexpérimentés qui explorent les abords du nid, et les adultes lorsqu'ils chassent pour nourrir les jeunes.

Cette sensibilité des chevêches à la circulation routière est due à leur type de chasse, caractérisé par un vol de faible altitude, d'un perchoir à un autre.

De plus, la chevêche aime les végétations rases où la chasse est plus facile. Les talus et fossés routiers tout juste fauchés au printemps deviennent ainsi des milieux très attractifs. Le risque de collision est alors très important quand on sait qu'une voiture est dangereuse à partir de 60 km/h.

Dans certains secteurs, la mortalité « routière » est telle que le remplacement des générations n'est plus assuré. Localement, les populations diminuent, pour s'éteindre à long terme. Cette disparition d'adultes laisse des territoires disponibles pour des jeunes issus de zones périphériques moins menacées mais saturées fautes de possibilités de nidification. Les jeunes installés dans ces territoires vacants sont à leur tour victime des voitures. On peut alors parler de « puits biologiques » !

Encore une raison de plus pour allier sécurité routière et protection de l'environnement : rouler moins vite, c'est bon pour la nature !

### 3 - Problème des abreuvoirs et cheminées

#### Abreuvoirs

- Constat :

Un grand nombre de jeunes peuvent se noyer dans des abreuvoirs à bétail. Une fois tombé dans l'eau, impossible pour l'oiseau de remonter car les bords des vieilles baignoires ou de bidons, trop abrupts, sont dépourvus d'aspérités.

- Aménagement :

une grille inoxydable peut être plongée en travers de l'abreuvoir permettant ainsi aux serres de s'accrocher tandis qu'elles glissent sur un bout de bois flottant. Cependant, il faut faire attention au risque de rouille !

#### Cheminées

- Constat :

Une fois capables de voler, certains poussins utilisent les cheminées comme gîte diurne et finissent par tomber au fond des canaux.

- Aménagement :

Il est possible de boucher l'entrée du canal de la cheminée avec du grillage à mailles de 3 cm, facile à enlever et à remettre lors du passage du ramoneur.

L'idéal serait, pour les nouvelles constructions, de trouver dès le départ une convention avec les architectes pour mettre dans le cahier des charges cette précaution !



# 8 Evaluation de l'âge des poussins

Cahier  
technique  
chevêche

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional  
du Luberon

LPO PACA

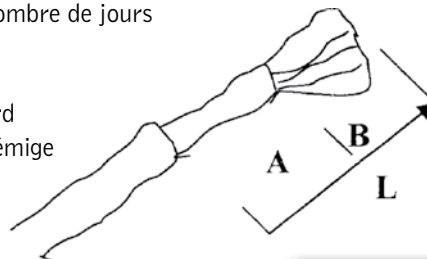
## Evaluer pour mieux baguer

Cette aide visuelle fort utile lors du contrôle d'une nichée permet d'évaluer l'âge des poussins de chevêches d'Athéna. Elle permet donc de calculer plus facilement le moment idéal pour les baguer si besoin.

### Pour rappel :

L'âge du poussin se calcule à partir des plumes (de la troisième rémige plus exactement) et en appliquant la formule suivante :  $(L+36)/3,3$  = le nombre de jours

A = la longueur du tube  
B = la longueur de l'étendard  
L = A + B de la troisième rémige



### Suivi de classe d'âge

- Poussins « petits blancs » de 1 à 5 jours  
**Conseil :** repasser dans 21 jours (3 semaines)  
**Critères :** premier duvet blanc pur, yeux fermés.  
La femelle est toujours présente pour les réchauffer.

*Ne pas déranger inutilement*



Poussins « petits blancs », de 1 à 5 j. - photo : J. Bultot ©

- Poussins « petits gris » de 5 à 10 jours  
**Conseil :** repasser dans 15 jours (2 semaines)  
**Critères :** duvet gris-sale, les yeux s'ouvrent.  
La femelle est parfois présente.

*On peut changer la litière*



Poussins « petits gris », de 5 à 10 j. - photo : J. Bultot ©

- Poussins « emplumés » de 10 à 15 jours  
**Conseil :** repasser dans 10 jours (1 semaine et demi)  
**Critères :** perte progressive du duvet et sortie des rémiges hors des tubes.  
La femelle est rarement encore présente.

*Il faut changer la litière si elle sale !*



Poussins « emplumés », de 10 à 15 j. - photo : J. Bultot ©

- Poussins « bien emplumés » de 25-28 jours  
**Conseil :** âge idéal pour baguer  
**Critères :** duvet uniquement sur la tête et la poitrine, les rémiges sont bien sorties.

*Les poussins resteront encore une dizaine de jours dans le nichoir ou la cavité.*



Poussins « bien emplumés », de 25 à 28 j. - photo : J. Bultot ©

Cahier  
technique  
chevêche

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional  
du Luberon

LPO PACA

**Rappel :**

En 2006, le bilan de 10 années de fonctionnement du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage – LPO PACA donne le chiffre de 202 chevêches accueillies.

Les causes d'accueil sont les suivantes :

- 130 ramassages de jeunes tombés du nid
- 26 cas liés au trafic routier
- 24 collisions sur aménagements divers d'origine humaine
- 19 causes indéterminées
- 3 emprisonnements accidentels (ex. : conduit de cheminée)



Comme beaucoup de rapaces nocturnes, les jeunes chevêches quittent souvent le nid avant même de savoir voler ! Il faut donc sensibiliser le grand public, en leur expliquant pourquoi il ne faut pas toucher à ces poussins aventuriers. Un oisillon est rarement abandonné, car même après avoir quitté le nid, les jeunes continuent à être nourris par leurs parents. Il est donc préférable de les laisser sur place en prenant toutefois quelques précautions. On peut, par exemple, les remonter sur une branche, pour les mettre un peu plus en sécurité. En effet, selon les scientifiques, 70 % des chevêches meurent au cours de leur première année. A leur première sortie du nid, les jeunes ne savent pas encore voler. Les quelques jours passés au sol pour les oisillons sont donc les plus mortels.

**Précautions pour les oiseaux blessés**

- Le capturer avec prudence.
- Ne pas le montrer ou l'exhiber pour ne pas lui ajouter du stress.
- L'isoler dans une pièce au calme.
- Ne pas le mettre en cage (risque de blessure) mais l'installer dans un carton percé de trous dans un milieu calme et tempéré.
- Ne pas lui donner à manger ou à boire, car on risque de l'étouffer.

En cas de découverte d'un oiseau en détresse (blessé ou jeune exposé à un danger immédiat : route ou présence proche d'animaux domestiques tels chien ou chat), contacter le centre de sauvegarde de la faune sauvage le plus proche de votre commune (adresses pour la France et la région Provence Alpes côte d'Azur) dans la fiche 11 – Annuaire du cahier technique).



Trois jeunes chevêches - photo : C. Fossierat ©



# 10 Etude et protection de la chevêche d'Athéna sur le territoire Luberon - Lure

Cahier  
technique  
chevêche

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional  
du Luberon

LPO PACA

## Un territoire, une action : étudier et protéger la chevêche d'Athéna sur le territoire Luberon - Lure

Au vu du déclin alarmant enregistré par l'espèce au niveau national, la chevêche d'Athéna suscite à maints endroits en France et à l'étranger des projets qui visent à mieux connaître sa répartition et sa biologie afin de définir des mesures de conservation adaptées aux différents contextes locaux. Dans la réalité, ces actions menées symbolisent souvent une forme d'engagement plus général pour le maintien de la biodiversité dans les milieux agricoles.

Depuis 1991, le Parc naturel régional du Luberon participe ainsi à « l'observatoire national inter parcs », projet national qui vise à mesurer en différents endroits du territoire la tendance évolutive de l'espèce. Pour cela, à intervalle régulier et sur les mêmes secteurs d'étude, les mâles chanteurs sont comptabilisés selon un protocole de recensement commun.

Au sein du PNR du Luberon, cet observatoire a permis de révéler une stabilité relative de la population de chevêche étudiée, qui semble toutefois menacée à moyen terme par la disparition progressive des cabanons agricoles qu'elle utilise pour sa nidification.

Sur ce constat, en 2005, le PNR du Luberon avec le soutien du Groupe d'Action Locale Luberon - Lure, du Conseil Régional PACA et des Conseils Généraux de Vaucluse et des Alpes de Hautes-Provence, s'est engagé dans un projet d'étude plus général sur cette espèce finalement peu connue sur son territoire. Ce projet s'est articulé autour de 3 actions principales :

- L'inventaire des populations de chouettes chevêches sur l'ensemble des secteurs favorables à l'espèce pour l'ensemble du territoire Luberon - Lure.
- La pose de nichoirs pour pallier la diminution des ressources en cavités de nidification.
- L'étude des paramètres de la reproduction d'une population installée en nichoirs.





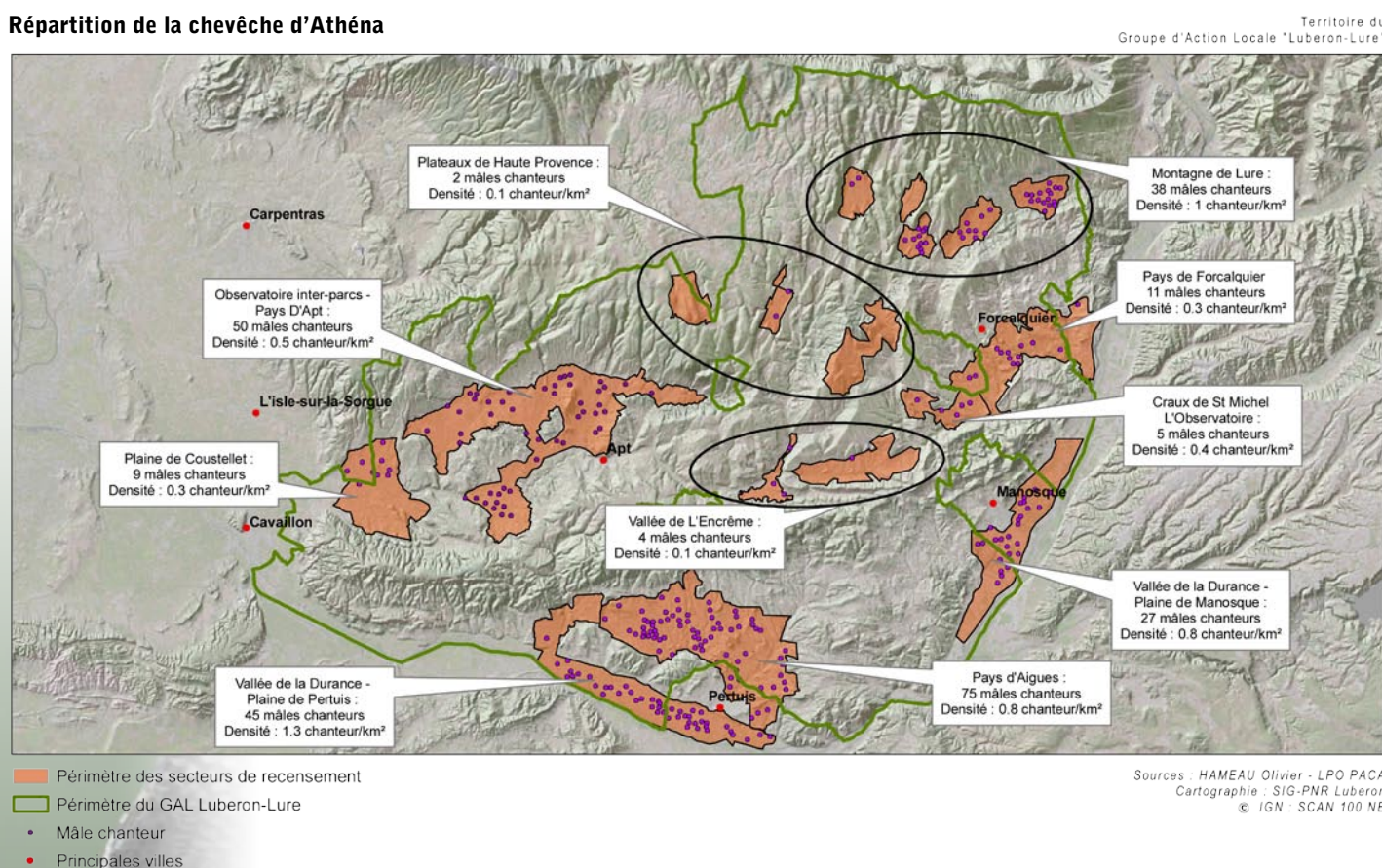
# 10 Etude et protection de la chevêche d'Athéna sur le territoire Luberon - Lure

Cahier  
technique  
chevêche

## Des inventaires pour connaître la répartition de la population de chouette chevêche sur les communes du Groupe d'Action Locale Luberon - Lure

Entre 2005 et 2006, des inventaires ont été réalisés pour connaître la répartition de l'espèce sur les secteurs favorables du territoire du Parc naturel régional du Luberon et de la Montagne de Lure. Au total, 425 km<sup>2</sup> de zones agricoles (10 secteurs différents) ont fait l'objet de prospection. Pour cela, des points d'écoute avec utilisation de la repasse et repartis de façon homogène (1 point d'écoute / km<sup>2</sup>) ont été réalisés en période favorable (soit mars et avril), au moment où l'activité sonore des mâles pour marquer leur territoire est à son point culminant. Cette technique permet ainsi de recenser environ 90% des mâles chanteurs (une faible proportion de mâles restant « silencieux »).

### Répartition de la chevêche d'Athéna



Avec un total de 266 mâles chanteurs contactés, la densité moyenne obtenue est de 0,66 mâles chanteurs au km<sup>2</sup>, densité qui, comparée à celles observées ailleurs en France sur une superficie similaire, paraît plutôt bonne.

Conformément à la connaissance que l'on a de l'espèce, la carte de répartition obtenue montre une distribution en îlot avec localement de fortes densités observées (jusqu'à 26 mâles chanteurs sur 10 km<sup>2</sup>) tandis que d'autres secteurs semblent entièrement délaissés.

### Installer des nichoirs pour pallier la diminution des cavités naturelles et étudier les paramètres de la reproduction

Depuis 1991, la participation du PNR du Luberon à l'observatoire inter parcs permet le suivi d'une population d'environ 50 couples. Si les effectifs sont restés stables sur la zone d'étude depuis la création de cet observatoire, le dernier recensement effectué en 2004 a toutefois révélé un abandon croissant des sites de reproduction occupés ce qui ne semble pas correspondre à la fidélité aux cavités de reproduction connue chez cette espèce.



# 10 Etude et protection de la chevêche d'Athéna sur le territoire Luberon - Lure

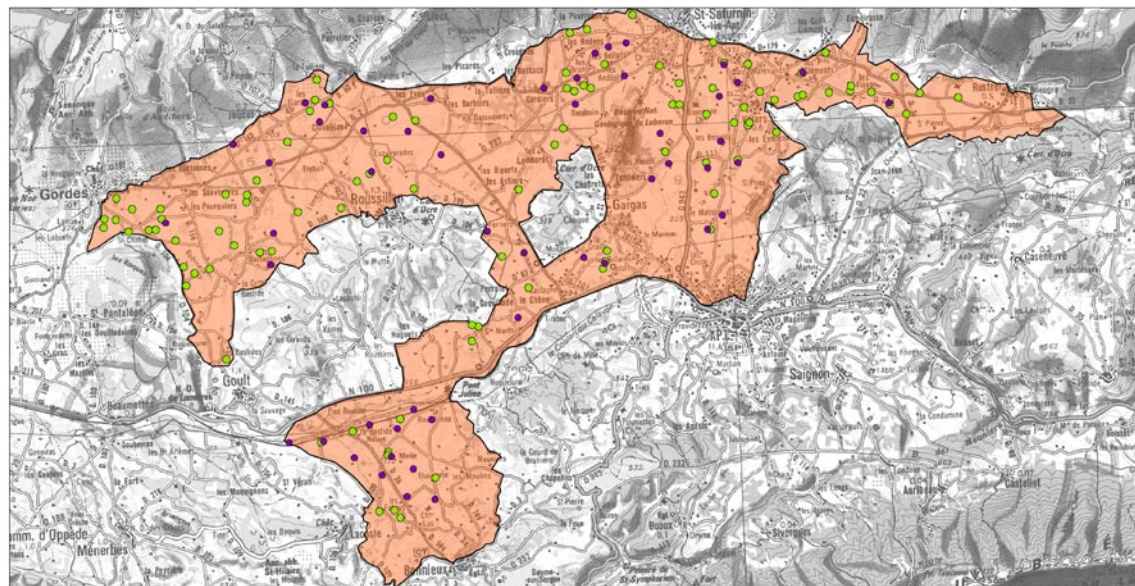
Cahier  
technique  
chevêche

Sur le secteur géographique considéré, le profil typique du site de reproduction correspond au cabanon agricole à la toiture encore en état et flanqué d'un arbre permettant aux adultes de s'abriter dans la journée. De plus, cette dépendance de l'espèce au patrimoine bâti a certainement été renforcée par l'abandon de la culture du mûrier (source de cavités importante) au siècle dernier.

Or, ces trente dernières années, on estime à plus de la moitié le nombre des cabanons qui ont été restaurés de manière incompatible avec le maintien de la reproduction de l'espèce (ces cabanons étant le plus souvent transformés en gîtes touristiques).

## Localisation des niochirs

Observatoire inter parcs de la chevêche  
PNR du Luberon



● Mâle chanteur  
● Niochirs (total de 100)  
■ Périmètre de L'observatoire inter parcs

Sources : HAMEAU Olivier - LPO PACA  
Cartographie : SIG-PNR Luberon  
© IGN - SCAN 100 NB

Ce constat a finalement conduit à l'installation d'une centaine de niochirs pour pallier le manque croissant de cavités de reproduction. La demande d'autorisation pour la pose de ces niochirs, faite systématiquement aux propriétaires, a dans sa grande majorité reçu un accueil favorable et fait l'objet d'une convention témoignant du soutien moral des particuliers en faveur du projet.

Quelques mois seulement après leur mise en place, on notait un taux d'occupation total des niochirs de 20% avec respectivement 5 couples de chouette chevêche, 12 couples de hibou petit duc, 2 couples de huppe fasciée et 1 couple de rolleur d'Europe : témoignage éloquent de la carence en cavités de reproduction pour la faune macro insectivore cavernicole associée aux milieux agricoles de la zone d'étude ! Le suivi des paramètres de reproduction des couples de chevêches installés en niochir (dates et tailles des pontes, taux d'éclosion, nombre de jeunes) ainsi que le marquage systématique des jeunes avant leur envol devrait permettre d'améliorer nos connaissances sur cette espèce en milieu méditerranéen.



Baguage des jeunes chevêches - photo : J. Bénéat ©



Niochir installé sur un cabanon agricole - photo : O. Hameau ©

# 10 Etude et protection de la chevêche d'Athéna sur le territoire Luberon - Lure

Cahier  
technique  
chevêche

## Modèle de convention invitant les propriétaires à tenir compte des précautions à prendre à l'égard de la pose d'un nichoir

### *Convention d'engagement moral d'une personne acceptant la pose d'un nichoir à chouette chevêche sur sa propriété*

La pose de nichoirs artificiels spécialement conçus pour la Chevêche d'Athéna est un moyen efficace de pallier le manque de cavités naturelles (arbres creux ou bâtiments agricoles) qu'elle utilise pour se reproduire.

Cette aide qui lui est apportée doit toutefois être accompagnée d'un certain nombre de précautions pour ne pas nuire à terme à la survie des couples reproducteurs installés dans les nichoirs.

- Poser un nichoir doit répondre à certaines normes (orientation, hauteur, distance entre eux...). Pour cela, la pose des nichoirs incombe uniquement à l'ornithologue en charge du projet.
- Dans tous les cas, il convient d'éviter toute visite intempestive des nichoirs. Seulement trois visites par an seront prévues (printemps et automne) et celles-ci se feront à l'initiative du responsable de projet.
- Toutes vos observations sont intéressantes. Donc, si vous êtes amenés à constater de l'activité autour d'un nichoir (allers et venues d'un rapace ou autre, par exemple), n'hésitez pas à le signaler.
- Si pour une raison quelconque, des modifications doivent survenir au niveau du support du nichoir (coupe ou taille d'un arbre, rénovation ou vente d'un bâtiment agricole), veuillez prévenir le responsable avant l'intervention.

Je, soussigné \_\_\_\_\_, certifie avoir pris acte de l'installation de nichoirs pour chouette chevêche sur ma propriété et m'engage à respecter les différentes précautions suscitées.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire

### Coordonnées du propriétaire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Commune :

Courriel :





# 11 Annuaire des personnes ressources

Cahier  
technique  
chevêche

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional  
du Luberon

LPO PACA

## **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Siège social : Corderie Royale BP 90263, 17305**

Rochefort Cedex  
Tél : 05 46 82 12 34 - Fax : 05 46 83 95 86  
*lpo@lpo.fr*  
*www.lpo.fr*

## **LPO Mission Rapaces**

62 rue Bargue - 75015 Paris  
Tél : 01 53 58 58 38 - Fax : 01 53 58 58 39  
*rapaces@lpo.fr*

## **Parc naturel régional du Luberon**

Jérôme Luccioni  
60, place Jean Jaurès, 84400 Apt  
Tél : 04 90 04 42 00  
*contact@parcduluberon.fr*  
*http://www.parcduluberon.com/*

## **Siège social LPO – Délégation Provence-Alpes- Côte-d'Azur**

Rond point Beauregard, 83400 HYERES  
Tél : 04 94 12 79 52 - Fax : 04 94 35 43 28  
*paca@lpo.fr*  
*http://paca.lpo.fr*

## **Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage – LPO PACA**

Olivier Hameau  
Château de l'Environnement – col du pointu,  
84480 Buoux  
Tél : 04 90 74 52 44  
*crsfs-paca@lpo.fr*  
*http://www.crsfs-paca.lpo.fr*

## **Association La Chevêche**

Eric Barthélemy  
Maison de quartier d'Eoures,  
place Jean-Baptiste Auffan, 13011 Marseille  
Tél - Fax : 04 91 27 20 87  
*lacheveche@club-internet.fr*

## **Association Noctua**

Jacques Bultot  
138, rue de la station  
B- 6043 Ransart - Belgique  
*jacquesbultot@brutele.be*  
*www.noctua.org*

## **LPO Alsace (programme Interreg chevêche)**

8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg  
Tél : 03 88 22 07 35 - Fax : 03 88 22 91 28  
*alsace@lpo.fr*

## **CORA Région**

MRE 32, rue Sainte Hélène  
69002 Lyon  
Tél : 04 72 77 19 84 - Fax : 04 72 77 19 83  
*region@cora-asso.com*

## **Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage**

Secrétariat  
M. et Mme Crickboom  
6 rue des Gombards  
89100 Fontaine-la-Gaillarde  
Tél : 03 86 97 83 42  
*DCRICKBOOM@aol.com*  
*www.chez.com/uncs*

## **Jean-Claude Génot**

19 rue du Schneeberg  
67700 Saverne  
*jean-claude.genot@wanadoo.fr*

## **Didier Clech**

18 rue Vaillant  
29200 Brest  
*clech.didi@wanadoo.fr*

## **Sébastien Blache**

Quartier le Grand Laval  
26120 Montélier

# fiche 12 Fiche de suivi - chevêche d'Athéna

Cahier  
technique  
chevêche

LPO Mission Rapaces

Parc naturel régional  
du Luberon

LPO PACA

Année : \_\_\_\_\_

Départements : \_\_\_\_\_

Coordinateurs : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse e.mail : \_\_\_\_\_

Estimation de l'effectif de la population nicheuse du département (en nombre de couples) : \_\_\_\_\_

## 1 - Prospection avec repasse

Nombre de mâles chanteurs : \_\_\_\_\_ contrôlés : \_\_\_\_\_  
surface concernée : \_\_\_\_\_

## 2 - Reproduction

**Nombre de sites naturels ou nichoirs occupés par :**

Par 2 adultes : \_\_\_\_\_ en nichoir : \_\_\_\_\_ en site naturel : \_\_\_\_\_

Par 1 adulte : \_\_\_\_\_ en nichoir : \_\_\_\_\_ en site naturel : \_\_\_\_\_

**Nombre de couples total :**

**Nombre de couples producteurs** (au moins 1 poussin éclos) :

**Nombre total de jeunes à l'envol :**

Nombre de nichées à 1 jeune à l'envol : \_\_\_\_\_

Nombre de nichées à 2 jeunes à l'envol : \_\_\_\_\_

Nombre de nichées à 3 jeunes à l'envol : \_\_\_\_\_

Nombre de nichées à 4 jeunes à l'envol : \_\_\_\_\_

( ... )

## 3 - Nichoirs

Nombre de nichoirs non occupés : \_\_\_\_\_

Nombre de nichoirs installés en 2005 : \_\_\_\_\_

**Nombre de surveillants :**

- Bénévoles :
- Salariés :

**\* Journées/hommes :** nombre total de journées consacrées à la surveillance ou au suivi (1 journée = 8 heures) :  
Exemple : 4 surveillants présents 10 jours :  $4 \times 10 = 40$ , soit 40 journées de surveillance.

- Bénévoles :
- Salariés :

Merci de renvoyer cette fiche à la Mission Rapaces de la LPO à Paris  
LPO Mission Rapaces, 62, rue Bague, 75015 Paris rapaces@lpo.fr



# 12 Fiche de suivi - chevêche d'Athéna

Cahier  
technique  
chevêche

## Dénichages, prédatons, problèmes :

---

---

## Résumé

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Anecdotes







Ce cahier technique a été réalisé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Parc naturel régional du Luberon, grâce au soutien de l'Union européenne (programme Leader+ « Luberon-Lure » - FEOGA).

Reproduction interdite sans autorisation  
© 2007

**Rédaction :** Jacques Bultot, Didier Clech, Jean-Claude Genot, Olivier Hameau, Adélaïde Liot, Paul Marié, Elise Rousseau

**Relecture :** Sébastien Blache, Jacques Bultot, Didier Clech, Jean-Claude Genot, Magali Goliard, Céline Koch, Jérôme Luccioni, Danièle Monier, Sandrine Mor, Yvan Tariel, Jean-François Terrasse

**Photo de couverture :** Christian Fosserat

**Maquette originale, adaptation et composition :**  
Emmanuel Caillet . La tomate bleue

**Impression :** HEMISUD

Imprimé sur papier 100% recyclé  
sans chlore, sans acide.



#### Réalisation :



#### Financement :



#### Ligue pour la Protection des Oiseaux

Association reconnue d'utilité publique.

#### LPO Mission Rapaces

62 rue Bargue, 75015 PARIS  
tél : 01 53 58 58 38 fax : 01 53 58 58 39  
e.mail : rapaces@lpo.fr

#### Siège social national LPO

Corderie Royale BP 90263  
17305 ROCHEFORT CEDEX  
tél. : 05 46 82 12 34 fax : 05 46 83 95 86  
e.mail : lpo@lpo.fr web : www.lpo.fr http://cheveche.lpo.fr

#### Siège social régional LPO PACA

Rond point Beauregard, 83400 HYERES  
tél : 04 94 12 79 52 fax : 04 94 35 43 28  
e.mail : paca@lpo.fr web : http://paca.lpo.fr

#### Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage – LPO PACA

Château de l'environnement – col du pointu, 84480 BUOUX  
tél : 04 90 74 52 44  
e.mail : crsfs-paca@lpo.fr web : www.crsfs-paca.lpo.fr

#### Parc naturel régional du Luberon

60, place Jean Jaurès, 84400 Apt  
tél : 04 90 04 42 00  
e.mail : contact@parcduluberon.fr web : www.parcduluberon.com



La LPO est le représentant officiel,  
pour la France, de Birdlife International,  
alliance mondiale pour la protection des oiseaux.